CRITÈRES D'EXCLUSION D'UN ENFANT D'UNE GARDERIE OU DE L'ÉCOLE.

Exclure l'enfant. Il doit rester à la maison si :		L'enfant peut revenir si :
Fièvre* • 38,5 °C ou plus (rectale ou oreille) • 38,0 °C ou plus (bouche) • 37,5 °C ou plus (aisselle) Remarque : La température rectale est plus fiable chez les enfants de 5 ans et moins.	→	Absence de fièvre.
Faible niveau d'énergie.	→	Capable de participer aux activités avec un soutien minimal.
Vomissements (2 épisodes ou plus).	→	Aucun épisode de vomissement dans les dernières 24 heures.
Diarrhée qui déborde de la couche, ou contient du sang ou du mucus, ou incapacité de se rendre à la toilette à temps. L'enfant prend-il un médicament pouvant causer de la diarrhée, par exemple des antibiotiques ?	→	Diarrhée contrôlée, sans sang ni mucus.
Lésions cutanées avec du pus qui ne peuvent pas être couvertes par un pansement imperméable.	→	Pas d'écoulement ni de lésions croûteuses, sauf si elles sont couvertes par un pansement imperméable.
Exclusion pour raison médicale.	→	Approbation médicale si nécessaire.

**Si indiqué, acétaminophène (Tylenol®) selon le protocole.*

Version : septembre 2025.